



ACCEPTÉ - REFUSE	N°
Emplt :	
Plateau :	

Retour des formulaires **avant le 13 mai 2016** :

M3 - BP 11 - 19130 OBJAT - France

Tél. : 00 33 5 55 25 27 26

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE

RESPONSABLE DE LA VOITURE :

Nom : Prénom :
 E-mail : Mobile :
 Adresse : Téléphone :
 Code postal : Ville :
 Pays : N° de permis de conduire :

CLUB :

MONOMARQUE MULTIMARQUE

Nom du Club :
 E-mail :
 Adresse : Téléphone :
 Code postal : Ville :
 Pays :
 Site internet / Website :

VOITURE (Si plusieurs voitures à inscrire, merci de joindre les informations ci-dessous sur papier libre)

La voiture inscrite sera stationnée dans un des Paddock (dans la limite des places disponibles).

Marque : Modèle :
 Année (1ère immatriculation) :
 Remarque :

OBLIGATOIRE : JOINDRE OU ENVOYER PAR MAIL PHOTO + COPIE CARTE GRISE
 (contact@classicheritage.fr)

PARKING SUPPLEMENTAIRE :

Si vous avez besoin d'un parking supplémentaire pour un véhicule d'assistance, merci de cocher la case correspondante et nous **préciser la quantité si différente de 1.**

voiture ou utilitaire camion plateau
 camping car semi remorque

Ce véhicule d'assistance sera alors stationné dans un parking différent des Paddock réservés aux voitures inscrites.

BON DE COMMANDE

ATTENTION : UNE SEULE FORMULE PAR VOITURE
MERCI DE COCHER L'OPTION SOUHAITÉE ET REMPLIR LES CASES CONCERNÉES

INSCRIPTION VOITURE :		Quantité	Prix TTC	Total TTC
<input type="checkbox"/>	CLASSIC TRACK (accès piste + exposition)		250 € 290 €	
	✓ 2 titres d'accès " Classic Héritage" donnant accès à l'ensemble du site ✓ un emplacement privilégié pour votre "ancienne" ✓ l'accès à la Parade Autosur Classic ✓ 2 bracelets "pilote" ✓ sessions de roulage par plateaux sur la piste du circuit d'Albi <input type="checkbox"/> Cochez ici, si votre conduite s'apparente à un pilotage de compétition et que vous souhaitez être intégré au sein d'une session musclée <input type="checkbox"/> Cochez ici, si pour des raisons mécaniques votre véhicule d'assistance doit impérativement être stationné à côté de la voiture inscrite. Vous serez alors stationné dans le Paddock Assistance, différent du Paddock principal.			
<input type="checkbox"/>	HERITAGE TOUR (rallye + expo)		70 € 80 €	
	✓ 2 titres d'accès " Classic Héritage" donnant accès à l'ensemble du site ✓ un emplacement privilégié pour votre "ancienne" ✓ l'accès à la Parade Autosur Classic ✓ l'accès au rallye touristique (samedi après-midi)			
<input type="checkbox"/>	PADDOCK ROUGE (expo)		25 € 30 €	
	✓ 2 titres d'accès " Classic Héritage" donnant accès à l'ensemble du site ✓ un emplacement privilégié pour votre "ancienne" ✓ l'accès à la Parade Autosur Classic			
COMMANDE SUPPLEMENTAIRE		Quantité	Prix TTC	Total TTC
<input type="checkbox"/>	Titre d'accès "Classic Héritage" (2 jours)		13 € 30 €	
CLASSIC RESTO (dans la limite des places disponibles)		Quantité	Prix TTC	Total TTC
<input type="checkbox"/>	Déjeuner samedi midi		36 €	
<input type="checkbox"/>	Déjeuner dimanche midi		36 €	
Participation obligatoire aux frais de dossier				6 €
TOTAL GENERAL				

J'ai lu et j'accepte la décharge de responsabilité du Circuit d'Albi pour l'ensemble de l'équipage de ma voiture (disponible et consultable sur notre site internet), je me conforme au règlement du Classic Heritage, dont je reconnais avoir pris connaissance, et je dégage de toute responsabilité les organisateurs. Je vous adresse ci-joint **un chèque à l'ordre de M3 d'un montant correspondant au total général ou je procède au règlement par virement bancaire (infos RIB M3 : SARL M3 - SOCIETE GENERALE OBJAT - IBAN : FR76 300003 00437 00020063628 31 - BIC : SOGEFRPP).**

A **SIGNATURE**
LE

REGLEMENT CLASSIC HERITAGE

Article 1 - Inscription des véhicules au Classic Track, au Paddock Rouge ou à l'Héritage Tour

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)
- joindre une photo de la voiture ainsi que la copie de la carte grise ou du passeport

Lors de l'inscription, les participants doivent choisir entre **trois formules** :

- Classic Track : accès piste + expo
- Paddock Rouge : expo
- Héritage Tour : rallye + expo

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait. Les véhicules non inscrits ne pourront accéder ni au paddock, ni à la piste, ni au rallye.

Article 2 - Inscription des exposants au Classic Village

L'inscription est obligatoire, chaque exposant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)

Article 3 - Confirmation d'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Une fois la demande d'inscription validée, chaque participant ou exposant recevra un e-mail ou courrier de confirmation. Puis les différents éléments relatifs à la commande (titre d'accès, tickets repas, parkings, autocollants accès piste...) seront envoyés ultérieurement.

Article 4 - Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au **13 mai 2016**. Les demandes d'inscription non reçues à cette date avec les règlements correspondants pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Article 5 - Véhicules admissibles

Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :

- ✓ Avant Guerre
- ✓ Formule 1 & Prototypes
- ✓ Tout véhicule avant 1980
- ✓ Après 1980 : sur dossier

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule dont l'état ne correspondrait pas avec l'esprit du Classic Héritage.

Article 6 - Installation

Les installations pourront se faire à compter du **vendredi 3 juin 2016** - 14 heures.

Article 7 - Composition et respect des plateaux de roulage

Afin de pouvoir apprécier les séances de roulage sur la piste du circuit d'Albi, différents plateaux seront composés par l'organisation de manière homogène en fonction des types de véhicules participants à la manifestation. Les critères de sélection pour tel ou tel plateau seront fonction de l'année de la voiture et de sa motorisation. Chaque participant devra respecter son plateau et ne pas chercher à accéder à la piste dans le cadre d'un autre plateau sous peine d'exclusion. Il est indispensable de respecter l'homogénéité des plateaux pour la sécurité et pour la qualité de la manifestation.

Article 8 - Classic Track (accès piste + expo)

Les voitures inscrites au Classic Track auront accès à la piste en fonction de leur plateau. En dehors de ces séances de roulage, un emplacement au sein du Paddock Rouge leur sera attribué par l'organisateur. Les participants devront se conformer aux instructions d'accès à la piste et regagner ce même emplacement après chaque séance de roulage. Chaque voiture accédant à la piste devra obligatoirement avoir un **crochet de remorquage**.

Sur le paddock, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Ne seront admis en pré-grille que les véhicules munis d'un autocollant de pare-brise de la couleur du plateau appelé. Les horaires de mise en pré-grille seront précisés ultérieurement.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste pendant les séances de roulage (cf. drapeaux principaux page suivante).

Nous vous rappelons les règles sur circuit en cas de dommages aux véhicules : chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Article 9 – Paddock rouge (expo)

Un emplacement au sein du Paddock Rouge sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites à l'exposition.

Article 10 - Héritage Tour (rallye + expo)

Un emplacement au sein du Paddock Rouge sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites au rallye.

Celles-ci auront également accès à la Classic Parade.

Le rallye touristique aura lieu le **samedi 4 juin** après-midi.

Article 11 - Pilotes et passagers

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité. Par leur inscription, les participants s'engagent, pour l'ensemble de l'équipage de leur véhicule, à avoir lu et accepté la décharge de responsabilité du circuit d'Albi (disponible et consultable sur notre site internet), à se conformer au règlement du Classic Héritage et à dégager de toute responsabilité les organisateurs en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité.

Durant les séances de roulage par plateau, un passager est autorisé.

Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers.

Les passagers doivent avoir 16 ans minimum et les pilotes doivent obligatoirement être détenteur du permis de conduire.

Article 12 - Véhicules d'assistance / remorques

Les véhicules d'assistance pourront accéder au parc assistance uniquement si ils ont été mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les autres véhicules de tourisme, remorques et 4x4 devront impérativement être garés dans un des parkings intérieurs prévus à cet effet. Ils ne pourront donc pas stationner dans le paddock.

Article 13 - Repas « Classic Resto »

Un service traiteur sera mis à disposition des participants et exposants. Ces repas assis seront servis dans une salle du circuit. Si vous souhaitez partager ce moment de convivialité, merci de passer commande lors de votre inscription (dans la limite des places disponibles).

Le samedi soir, afin que la fête soit totale, nous organisons une soirée musicale ouverte à tous les participants et exposants pour un prix très attractif, puisque l'organisation en prend une partie à sa charge.

Article 14 - Exposants au Classic Village

Toute exposition de véhicules ou de pièces se fait sous l'entière responsabilité de l'exposant. L'organisateur n'étant aucunement responsable en cas de perte, de vol ou de dommage de toute nature subie par les exposants.

En aucun cas l'organisateur ne sera tenu pour responsable des transactions intervenues durant le salon. Les transactions demeurent sous l'entière responsabilité des vendeurs et acquéreurs de véhicules ou de pièces.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant pour des motifs liés à la sécurité ou à l'absence de lien direct entre les produits exposés et la vocation du salon.

L'organisateur ne fournit aucun matériel. Chaque exposant doit apporter ce dont il a besoin (tables, chaises, tentes pour la partie extérieure).

Article 15 - Assurance

Responsabilité Civile Organisateur : Elle couvre tous ceux qui participeront à l'organisation, y compris sur la piste (dans le cadre de leur affectation) ainsi que les spectateurs, (sauf ceux se trouvant irrégulièrement sur la piste). Les pilotes accèdent à la piste sous leur seule responsabilité.

Assurance Individuelle Accident : Cette assurance a été souscrite pour tous les pilotes et passagers. Le détail des conditions de cette assurance est disponible auprès de M3.

L'organisateur est également déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dans le paddock. Un gardiennage du site y est cependant assuré les nuits du 3, 4 et 5 juin 2016.

Article 16 - Respect du règlement

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement dans la joie et la bonne humeur, pour faire de ce rendez-vous un moment inoubliable !

Drapeaux principaux

